

5 décembre contre le chômage et la précarité!

Communiqué des vacataires de la BPI

Les travailleurs.euses précaires de la Bibliothèque Publique d'information, après avoir pris part à la grève pour défendre les retraites, sont mobilisé.es depuis la réouverture de la bibliothèque au public au mois de juillet 2020.

Les travailleurs.euses précaires de la Bibliothèque Publique d'information, après avoir pris part à la grève pour défendre les retraites, sont [mobilisé.es](https://mobilise.es) depuis la réouverture de la bibliothèque au public au mois de juillet 2020. En effet, l'établissement ne couvrait pas les jours d'isolement liés à la situation COVID si les travailleurs/ses n'avaient pas cumulé 4 mois d'ancienneté. Les contrats étaient de 6 mois, alors qu'ils couvrent des besoins permanents, assurant un turn over idéal pour payer un minimum d'allocations chômage aux ex employés, et suivis d'une durée de carence de 2 ans. A la suite du confinement, dans le contexte de crise et avec les mesures sanitaires qui devaient être appliquées dans le cadre des tâches en rapport avec l'accueil du public et le rangement des livres, nous ne pouvions plus accepter la précarité de nos mini contrats (normalement 60h par mois à 8€/h net mais parfois moins si le nombre d'heures réellement faites est inférieure).

Nous avons dû faire grève au mois de septembre pour obtenir de la direction un plan sanitaire en temps de crise pour le personnel contractuel de la bibliothèque. La direction n'avait pas à être très fière de sa gestion, nous étions "le trou dans la raquette" de l'établissement. Avant cela, la négligence de la direction à notre égard témoigne du réel mépris affiché par rapport à ces travailleurs/ses de seconde zone.

Cette grève nous a aussi permis d'obtenir de la part de la direction l'augmentation du salaire de 3 agent-e-s précaires sur 50 (+ 5% du SMIC horaire: ~ 0.70cts), un court allongement de la durée des contrats de 3 mois et une protection en cas d'absence liée au covid (mais pas pour le reste, ce qui est très complexe à gérer en automne, avec un virus qui provoque des symptômes qui ressemblent à ceux de la grippe...).

Mais alors que cette grève était bien suivie, le syndicat local majoritaire a décidé de l'arrêter sans nous consulter, cassant ainsi provisoirement la dynamique de la lutte. C'était une tentative pour nous obliger à nous arrêter là, alors que nos autres demandes n'avaient pas trouvé les réponses et alors que nous exigeons et exigeons toujours (!) :

- Un allongement de la durée des contrats
- L'abolition de toute période de carence entre deux contrats
- Une revalorisation salariale

- Une augmentation du temps de travail, avec la garantie d'être payé.e.s en fonction du nombre d'heures prévues dans nos contrats
- Une évolution de nos postes, répartis aujourd'hui entre service publique et rangement

Nous savons que nos situations ne sont pas une exception. Nous savons que nous devons unir nos forces avec d'autres travailleurs/ses, d'autres secteurs ayant des conditions de travail similaires aux nôtres ou encore plus inadmissibles.

Les mobilisations des précaires font face à un grand nombre d'embûches à cause de la durée des mini contrats, de la situation des personnes qui occupent des postes souvent à mi-temps et qui pour la plupart cumulent des emplois. S'ajoute à cela la crainte de la perte d'un salaire qui aide tout juste à payer les factures, le paquet de riz à la fin du mois, les études. Inquiétude, stress, tension, qui rendent parfois la

cohésion entre les travailleurs/ses difficile.

Les situations sont multiples, mais elles ont toutes en commun une négligence à l'égard de ces travailleurs.euses, et un mépris de leurs conditions de vie. La Covid19 a mis en lumière le caractère inacceptable, voire la dangerosité, du système de prise en charge de la vie des travailleurs.euses précaires, du dénis opposé à leur droit à une protection de leur santé, de leur rémunération. Un dénis porté à leur force de travail.

Nous proposons aujourd'hui de faire converger les luttes des travailleurs.euses précaires de la culture avec leurs pluralités de situations, faisant face au jour le jour aux aberrations légalisées par des directions d'établissement ou d'entreprises irresponsables. A savoir: la prise en compte de nos voix et de nos besoins, l'assurance de notre sécurité en termes de santé, l'assurance d'une rémunération décente et d'un minimum d'heures travaillables, des contrats de longues durée (voir en CDI), l'abolition de systèmes de régulation du travail précarisant : carences, turnover...

Nous rejoignons le rassemblement annuel contre le chômage et la précarité du samedi 5/12 parce que nos luttes sont communes : la nécessité d'une révision de l'accès et de la sécurité au travail ainsi que la protection du travailleur et de la travailleuse et de leurs conditions de travail.

Dans le cadre d'une crise sociale généralisée nous savons que nos petits contrats, nos salaires de misère participent à l'hypocrisie d'une soi-disante logique anti-chômage indécente. On peut travailler aujourd'hui et ne pas pouvoir se nourrir. Travailler et ne pas pouvoir vivre décemment. Travailler et ne pas pouvoir au minimum.

Travailler ne doit pas se négocier dans les conditions de la précarité. Les travailleurs.euses doivent être [assuré.es](#) au cours et au terme de leur contribution, être pris en charge et être l'objet d'une attention et d'un respect sans concession,

sans discrimination pour leurs existences.

A la Bpi, comme ailleurs, nous réclamons :

ALLONGEMENT DE LA DURÉE DE CONTRATS!

PAIEMENT À 30 JOURS À PARTIR DU PREMIER MOIS TRAVAILLÉ!

ABOLITION DE TOUT DROIT DE CARENCE!

PLANNINGS RÉGULIERS POUR ASSURER LA STABILITÉ FINANCIÈRE DES AGENT-E-S!

ON EMBAUCHE? ON PROPOSE UN TRAVAIL DIGNE!

Manifestation SAMEDI 5/12, 14h, Porte des Lilas